Mouvement des Entreprises de France

Baisse du chômage : ne bloquons pas une fragile dynamique !

Publié le 26 mai 2016

Alors que les chiffres du chômage connaissent une légère amélioration pour le deuxième mois consécutif, les blocages en cours de l'activité économique sont irresponsables et scandaleux. Les premiers touchés sont les chômeurs, les salariés, les secteurs d'activité et les entreprises les plus fragiles.

Le Medef lance un appel solennel à la responsabilité de tous pour dépasser les jeux d'appareil et les postures politiques.

Il faut d'urgence cesser les blocages mortifères pour notre économie et ne plus différer les réformes indispensables pour soutenir l'activité économique et la création d'emplois.

La loi Travail est une occasion ratée et un gâchis. Cette loi gribouille ne changera ni la dualité du marché du travail, ni son dynamisme qui naît de la croissance des entreprises et de la prise de risque.

Même si les principales absurdités ont été écartées à ce stade dans le projet de loi (surtaxation des CDD, CPA à rallonge, etc.), plusieurs contraintes et complexités nouvelles sont apparues et ne sont pas de nature à redonner confiance aux employeurs ou aux salariés. Les TPE-PME sont les grandes oubliées de ce projet. Aucune mesure de simplification ni de baisse de charges n'est à ce stade incluse dans ce texte.

L'attractivité du site France continue de se dégrader, les sièges sociaux de grandes entreprises quittent notre pays, la situation de l'emploi reste fragile, et une réforme pourtant indispensable a été vidée de son sens.

Pour **Pierre Gattaz, président du Medef** : « *Alors que notre pays reste englué dans la crise, et que la loi El Khomri, vidée de l'essentiel de ses mesures ambitieuses, ne créera pas le sursaut nécessaire pour relancer la confiance et l'emploi, nos territoires sont fragilisés par des mouvements irresponsables qui prennent en otage la vie économique. J'appelle chacun à la responsabilité : bloquer le pays serait le coup de grâce pour la croissance et l'emploi.* »